Ministère
de la Marine
et des Colonies.

Direction des Colonies.

Extrait d'un Rapport adressé le 8 septembre 1845 au Ministre de la Marine et des Colonies par Mr. Leroux de Rosencoat, lieutenant de vaisseau, commandant la Malouine

(Copie)

St Philippe de Benguela.
8 septembre 1845.

Amiral,

J'ai eu l'honneur d'adresser à votre Excellence à la Date du 14 août dernier un rapport circonstancié sur la prise du négrier brésilien Restaurador Bahiano. Dans la crainte que ces pièces, remises au capitaine de la prise que j'ai envoyée à la disposition de M. le Commandant de la station à Gorée, n'éprouvent un grand retard à vous parvenir, je crois devoir profiter d'une occasion directe pour Marseille pour rendre un compte succinct de cette affaire à votre Excellence. Ce brig que j'avais rencontré une première

fois, le 1er août, devant little fish Bay et que
sa manoeuvre suspecte et son indécision
à montrer ses couleurs m'avaient autorisé
à raisonner m'avait dit se rendre de
Rio Janeiro à Benguela et quoique
j'en eusse aucun doute sur le genre de
commerce qu'il allait exploiter à la
Côte d'afrique, j'a crus devoir le laisser
continuer sa route. Le 10 du même mois,
en remontant au nord, explorant la
côte de très près, je retrouvai ce même
navire caché au fond de la Baie des
Lions par 14°. 15'. de latitude, à 55 lieues
environ au Sud de Benguela, où il
m'avait dit se rendre. Etant venu
mouiller près de lui, je me fis présenter
ses expéditions et je m'assurai ainsi
qu'il n'était expédié que de Rio Janeiro
à Bahia (Brésil) et que rien ne justifiait
sa présence sur la côte d'afrique.
Dans la position de ce bâtiment, je ne
pouvais pas le laisser continuer sans

mes yeux ses criminelles Spéculations,
je me décidai à l'arrêter et je l'ai expédié
ces jours, sous le commandement de
monsieur, à la disposition de M. le
Commandant de la station à Gorée.

Dans mon premier rapport,
Amiral, j'avais l'honneur de vous dire
que je pensais que c'étaient des
navires dans la position du Restaurador
qui aboraient quelquefois des pavillons
des autres nations, j'en ai depuis
acquis la certitude. Des hommes
de la prise ont dit à bord que, dans
leurs voyages à la Côte d'Afrique,
on hissait le pavillon qui semblait
offrir le plus de chances de salut.
J'ai, en outre, la conviction, sans
vouloir l'affirmer cependant, que,
lors de notre première poursuite,
ils jetèrent à l'eau un pavillon
français roulé, mais distinguâmes
le rouge et le bleu. A mes demandes

à ce sujet, le second et le contre-maître repondirent
que se croyant chassés par un croiseur anglais
et se voyant pris, ils avaient jeté à la mer
jusqu'à leurs effets particuliers, sachant
qu'on ne leur laisserait rien ; mais ils
nièrent avoir eu un pavillon français
ce que je conçoit très bien.

Si j'eusse conservé le moindre
doute, amiral, sur la part prise
aux opérations de traite par les
négociants de Benguela, ils se
fussent entièrement dissipés à
mon arrivée dans cette ville :
La nouvelle de l'arrestation d'un
négrier par un bâtiment français
y avait répandu une sorte de conster-
nation ; on assurait que nous
avions déjà fait deux autres prises
et que la France allait désormais
entretenir un grand nombre de
croiseurs sur cette partie de la Côte,
afin de concourir activement à

l'extinction de la traite; aux quelques questions qui m'ont été adressées à ce sujet, j'ai répondu que j'ignorais les intentions du gouvernement du Roi que je connaissais seulement sa volonté de faire protéger et surveiller en même temps le pavillon national partout où il se montrait.

.....

Je suis avec un profond respect,

Amiral,

Votre très humble et très-obéissant serviteur,

Le Capitaine de la Malouine,

Signé: Le Rouxeau de Rosencoat.

Pour copie conforme:

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Département de la Marine et des Colonies.